

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 24 juin 2019

DELIBERATION N° 2019-05

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- BUDGET EXECUTE 2018 -

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 24 juin à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 25
Quorum : 13
Membres présents : 16
Membres excusés : 09

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

MEMBRES TITULAIRES

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1^{er} Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2^{ème} Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- HERRBACH Catherine, Membre
- BERTRAND Elise
- EUVRARD Jean-Marie
- FRIQUET Franck
- GIRARDOT Vincent
- GRAVELLE Bruno
- GROSPERRIN François
- MERCIER Anne-Laure
- PRUNIER Daniel
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît

Contexte :

La Directrice générale de la CCI de la Haute-Saône a présenté le budget exécuté 2018 et la Commission des Finances a rendu son avis sur ce même budget.
Le commissaire au compte a présenté son rapport.

Les chiffres clés sont :

Total des produits	3 145 569€
Total des charges	3 054 554€
Résultat comptable	+ 91 014€
Capacité d'Autofinancement	+ 239 602€
Total des emplois en capital	202 399€
Total des ressources en capital	89 896€
Résultat budgétaire	+ 127 099€
Fonds de roulement net au 31 décembre	2 067 936€

Le résultat comptable de l'exercice 2018 s'élève à + 239 602 €.

Il est proposé que le résultat de l'exercice 2018 soit affecté de la manière suivante :

Report à nouveau 239 602 €

Délibération :

L'Assemblée Générale approuve le Budget Exécuté 2018 tel que présenté ci-dessus.

L'Assemblée Générale décide que le résultat de l'exercice 2018 est réparti selon les informations mentionnées ci-dessus.

L'Assemblée Générale valide l'abandon des créances clients devenues irrécupérables au cours de l'exercice 2018 soit la somme de 0€.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	16
- Voix pour	:	16
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Cette délibération « BUDGET EXECUTE 2018 » est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à VESOUL, le 24 juin 2019

Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI de Haute-Saône

